



Centre Régional d'Etudes, d'Actions
et d'Informations,
en faveur des personnes en
situation de vulnérabilité



8, Avenue des Thébaudières
BAL n° 59 - CP 30406
44804 ST-HERBLAIN CEDEX



02 28 01 19 19



info@creai-pdl.fr



www.creai-pdl.fr



2023

ADHESION PERSONNE MORALE *

Associations - Organismes - Etablissements publics - ...

** En référence à l'article 163 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des Etablissements et Services sociaux et médico-sociaux (article L312-1 du C.A.S.F. et article L6111-2 du code de la santé).*



ADHESION «PERSONNE MORALE» au CREA I Pays de la Loire

2023

ADHESION «PERSONNE MORALE» n°

Réglé le

Chèque n° Montant : 200 €

Banque :

Association adhérente :

Cachet du CREA I

En conformité avec les statuts du CREA I Pays de la Loire qui stipulent dans l'article 3 que le CREA I comprend des personnes morales (les associations et les organismes privés, semi-publics ou publics du secteur du handicap et de l'inadaptation)

L'association ou l'organisme gestionnaire (Etablissements publics ...) :

.....

Dénomination :

Adresse postale :

.....

Email :

Site Internet : www.....

Représenté(e) par : Mme - Mr

Fonction :

Email :

Adhère au CREA I Pays de la Loire et s'acquitte de sa cotisation
«Personne Morale» 2023 en joignant à cet effet un chèque de 200 € ⁽¹⁾

Fait à Le

Signature :

⁽¹⁾ décision de l'Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2022